

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25.30.70.64/65

Fax. (226) 25.30.72.42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

U.JKZ/D.S.I

Arrivée, le:.....

Enregistrée sous le N°.....

Ouagadougou, le

06 JUL 2026

000147

Communiqué n°2026- /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test de recrutement des étudiants de *Licence Professionnelle en Analyse Statistique*
à l'Institut Supérieur des Sciences de la population (ISSP)
Session 2026 -2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public burkinabè qu'il est ouvert à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), un recrutement par voie de concours de vingt (20) étudiants en première année de *Licence Professionnelle en Analyse Statistique* au titre de l'année académique 2026-2027.

Le programme de formation de la *Licence Professionnelle en Analyse Statistique* est inspiré de celui « *d'analyste statisticien* » enseigné dans les écoles du Réseau des écoles de statistique africaines (RESA). Il offre une formation polyvalente en techniques statistiques, en analyse des données, en informatique et en économie. Plusieurs voies de spécialisations sont proposées en fin de cycle : *Informatique décisionnelle, Suivi-évaluation des programmes/projets, Entreprise et marketing*.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes nées après le 31 décembre 2002 et titulaires d'un baccalauréat scientifique (C, D, E).

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation comprend six (6) semestres. Les cours se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou toute pièce en tenant lieu.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

La soumission des dossiers de candidature se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme CampusFaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **07 juillet au 25 juillet 2026**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA payables sur la plateforme CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Le concours comporte deux (02) phases :

1°) - une phase écrite de présélection qui se déroulera le jeudi 30 juillet 2026 dans le centre unique de Ouagadougou et à l'issue de laquelle les cent (100) premiers candidats seront retenus pour la phase écrite d'admission.

2°) - une phase écrite d'admission qui se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou du 06 au 07 août 2026 pour tous les candidats présélectionnés.

Les épreuves du concours se dérouleront selon le calendrier ci-après :

Épreuves	Date	Horaire	Coefficient
Présélection : Composition de mathématiques <i>Durée : 02 Heures</i>	30 juillet 2026	08h00-10h00	-
1^{ère} Composition de mathématiques <i>Durée : 04 Heures</i>	06 août 2026	08h00-12h00	40
Ordre général <i>Durée : 03 Heures</i>	06 août 2026	14h00-17h00	15
2^{ème} Composition de mathématiques <i>Durée : 03 Heures</i>	07 août 2026	08h00-11h00	30
Contraction de texte <i>Durée : 03 Heures</i>	07 août 2026	14h00-17h00	15

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou au passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidats se fera à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement par affichage à l'ISSP au plus tard le 29 juillet 2026.

6. FRAIS DE FORMATION

Les candidats admis, pour prendre part à la formation, devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation comme suit :

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

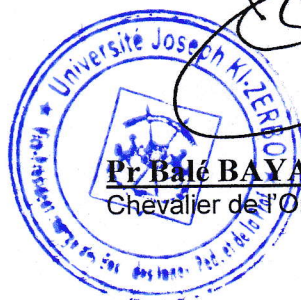
7. APPUI AUX FRAIS DE FORMATION

Les cinq (05) meilleurs candidats admis au test de recrutement auront la possibilité de bénéficier d'une bourse d'exemption des frais de formation de 300 000 FCFA/an pour les trois années d'études.

8. DEBUT DES COURS

Les résultats du concours seront publiés au plus tard le 25 août 2026 par affichage à l'ISSP. Le début des cours est prévu le 1^{er} octobre 2026.

Pour le Président et P/D, le Vice-président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation (VP-EIP)



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliations :

Large diffusion